

ASTOUX & ASSOCIES

Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissaires aux comptes
au capital de 93 252 euros
106, avenue Pierre Buffin
47200 MARMANDE
350 960 159 RCS Agen

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30 OCTOBRE 2024

Le trente octobre deux mille vingt-quatre à onze heures, au siège social de l'associée unique au 26, rue Victor Michaut, 47300 Villeneuve-sur-Lot,

la SARL AEC 47, représentée par Janine GARDERES en sa qualité de co-gérante associée de la SARL AEC47,

associée unique de la SAS ASTOUX ET ASSOCIES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 254 239 RCS AGEN,

1. A PREALABLEMENT EXPOSE ce qui suit :

Afin d'harmoniser la communication sur toutes les filiales de la société AEC 47, il est proposé d'adopter un nom commercial commun.

2. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Décision relative à l'adoption d'un nom commercial,
- Pouvoir à donner en vue d'effectuer toutes les formalités légales.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide d'adopter le nom commercial AMETIS MARMANDE.

En conséquence, l'associée unique décide de réaliser les formalités requises afin que ce nom commercial soit inscrit sur le Kbis de la société.

DEUXIÈME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique.

L'associée unique, la SARL AEC47



Représentée par Janine GARDERES
co-gérante.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Janine Garderes". The signature is written in a cursive style with a large initial "J" and "G".